

Suivi du raccordement des particuliers sur les communes d'ANGY-BALAGNY-BURY-MOUY

Réunion publique d'information

Mercredi 18 Avril

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDES

360 spécialistes répartis dans toute la France
Domaines de compétences larges :
Aménagement du territoire



Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

CONSEIL	INGENIERIE	
	AMENAGEMENT	ENVIRONNEMENT
AMENAGEMENT / ENVIRONNEMENT Urbanisme Planification spatiale: Plan local d'urbanisme, carte communale Déplacements Etude pré-opérationnelle (projet urbain / paysager) Etude réglementaire environnement Dossier de ZAC Etude faune flore Dossier Loi sur l'eau Etude d'impact Assistance maîtrise d'ouvrage PPRI DSP	AMENAGEMENT Etudes, AMO et MOE Programme de voirie Aménagement urbain: bourg, carrefour, aire de loisirs, parking Aménagement de sécurité: piste cyclable, chemin piéton Zone d'activité et lotissement 	ENVIRONNEMENT Etudes, AMO et MOE Réseaux, ouvrages et station de traitement <ul style="list-style-type: none"> Eaux usées Eau potable Eaux pluviales Assainissement non collectif Restauration de cours d'eau 

Agence de Beauvais : 18 personnes dont 12 ingénieurs, 2 techniciens, 3 projecteurs
Domaine de compétences : Environnement, eau, assainissement, VRD, ...

Maitrise d'œuvre pour les travaux + suivi du raccordement en domaine privé

LES INTERLOCUTEURS VERDI

Pour les subventions et Pour les contrôles

03 44 13 13 57

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020



Chef de projet

Amandine Gutig
Ingénieur d'études
Eau et Assainissement
6 ans d'expérience



Appui de terrain

Cédric Tempelaere
Technicien hydraulique
et environnement
5 ans d'expérience



Suivi de vos dossiers et contrôles

Rémi Houet
Technicien hydraulique
et environnement
2 ans d'expérience



RAPPEL : DEROULEMENT DES TRAVAUX

Schéma des travaux :

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



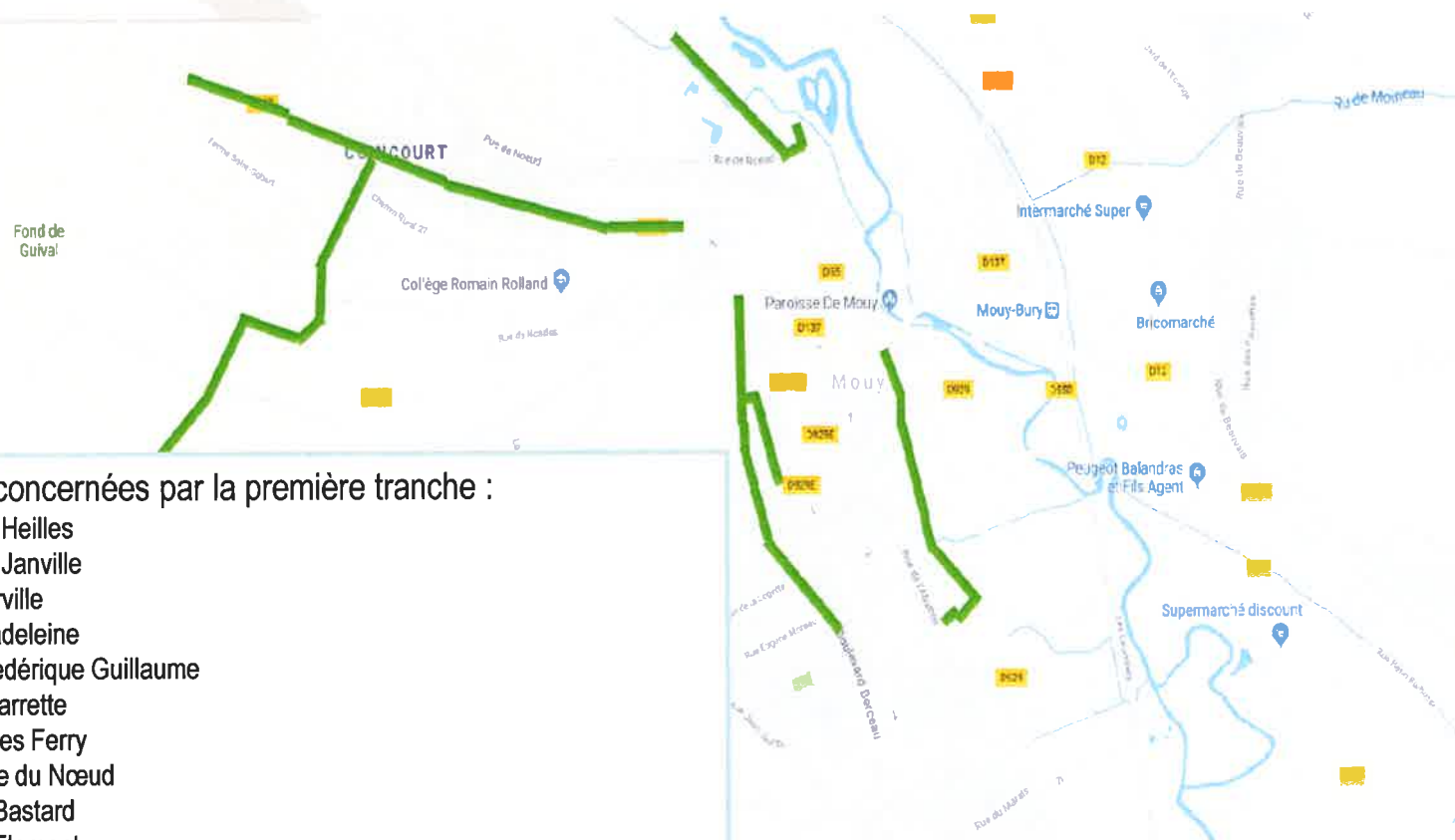
Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

Voies concernées par la première tranche :

- Rue de Heilles
- Rue de Janville
- BD. Surville
- Rue Madeleine
- Rue Frédérique Guillaume
- Cité Charrette
- Rue Jules Ferry
- Impasse du Nœud
- Ruelle Bastard
- Ruelle Flament
- Rue de l'Eglise (Angy)
- Rue Marceau Oudin (Balagny)



ORGANISATION DE LA PROCEDURE

Objectif : Suivi des travaux de raccordement et assistance à l'obtention des subventions

Cette mission se décompose en 3 phases par tranche de travaux :

- **Phase 1:** Information préalable des bénéficiaires, assistance administrative pour l'obtention de financements, choix des entreprises de travaux,
- **Phase 2 :** Contrôles des travaux et des justificatifs des dépenses,
- **Phase 3 :** Envoi des dossiers pour l'obtention des subventions.

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

ORGANISMES FINANCEURS

Principal financeur : Agence de l'Eau Seine Normandie
Attention programme 2018 (dépôt dossier avant juin)

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

Nature des actions	Subvention	Observation
Branchement simple	Forfait : 2 000 €	
Branchement complexe	Forfait : 3 000 €	Application de forfaits plafonnés au montant réel des travaux
Immeuble, bâtiment public et branchement multiple	Forfait : 300 €/E.H.	
Petites Entreprises	60% du montant des travaux	
Moyenne Entreprises	50% du montant des travaux	Du montant total des travaux, plafonné à 30 000 € de travaux
Grandes Entreprises	40% du montant des travaux	

Sans condition de revenu

ORGANISMES FINANCEURS

Autres organismes potentiels:

- **Caisse de retraite** pour les titulaires d'une retraite du régime général et ayant exercé son activité le plus longue du régime général sous certaines conditions
- **Prêt de la CAF** pour ceux qui perçoivent des aides sous certaines conditions
- **Subvention Départementale à l'Amélioration Sanitaire de l'Habitat** pour les propriétaires occupants dont la maison date de plus de 3 ans. La subvention forfaitaire allouée pour un raccordement au réseau public des eaux usées est de 1 677€. Ce montant ne pourra excéder 80% du coût total des travaux.

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

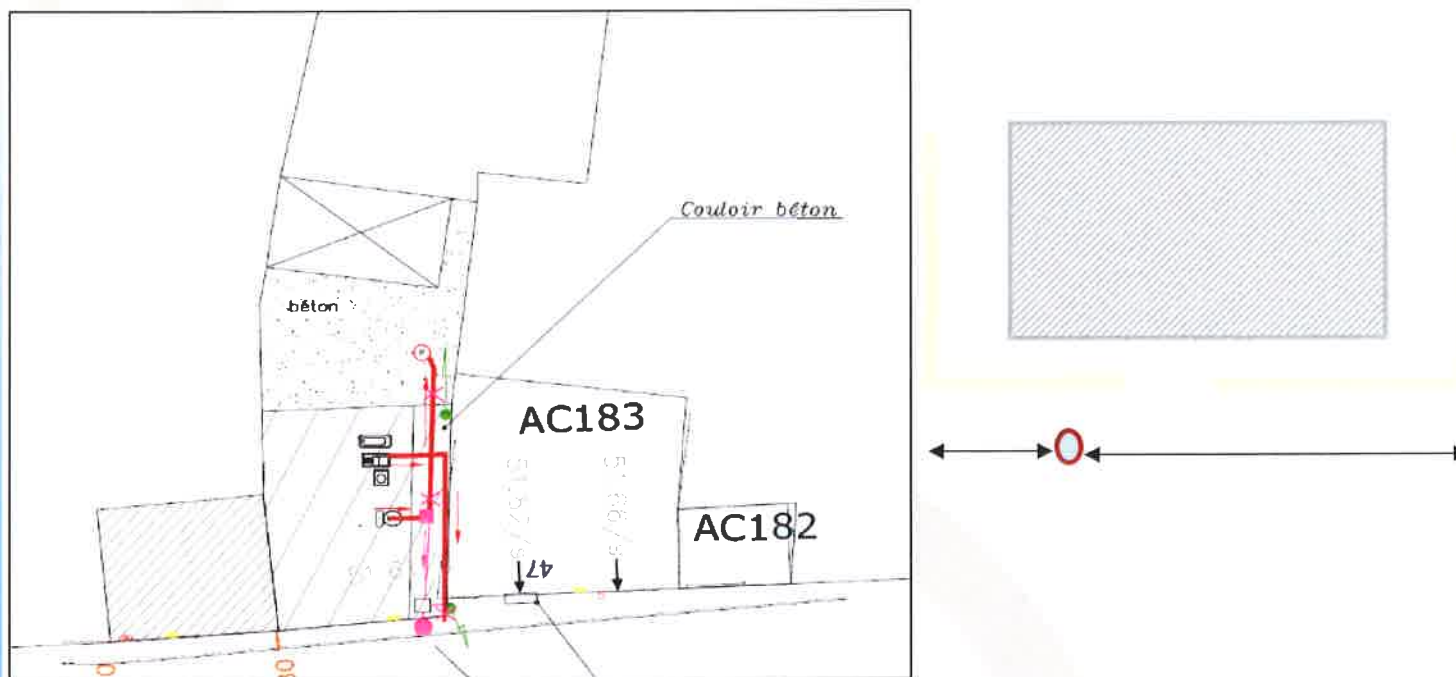
Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020



Enquête de raccordement:

- définition de la position de la boîte de branchement
- estimation financière des travaux en domaine privé

ATTENTION TVA modifiée à 10%

Si non réalisée (liste disponible), à réaliser au plus vite: PRENDRE RDV AVEC VERDI

1^{ère} ETAPE POUR L'OBTENTION DE SUBVENTIONS

L'engagement des propriétaires :

- Les propriétaires doivent **s'engager à faire réaliser les travaux par l'entreprise choisie par le SIVOM** dans un délai de deux ans,
- Nécessité d'avoir un engagement de **80 % des propriétaires** pour obtenir les subventions de l'Agence de l'Eau,

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

2ème ETAPE : déroulement des travaux

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

- **Le syndicat choisi les entreprises par tranche de travaux afin d'optimiser les coûts,**
- Visite de l'entreprise et établissement d'une convention avec le montant définitif des travaux,
- Pendant et après réalisation des travaux : contrôle de conformité de chaque branchement, **en tranchée ouverte et en tranchée fermée.**

2ème ETAPE : déroulement des travaux

- **Contrôle en tranchée ouverte :**
 - Respect des prescriptions techniques :
 - Pente,
 - Profondeur,
 - Raccordement de l'ensemble des évacuations,
 - Séparation des eaux usées et des eaux pluviales,
 - Clapet anti-retour éventuel,
 - Choix des matériaux,
 - ...
- **Contrôle en tranchée fermée :**
 - Levée des non-conformités
 - Tests au colorant (fluorescéine)
 - Vérification des factures des travaux

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM

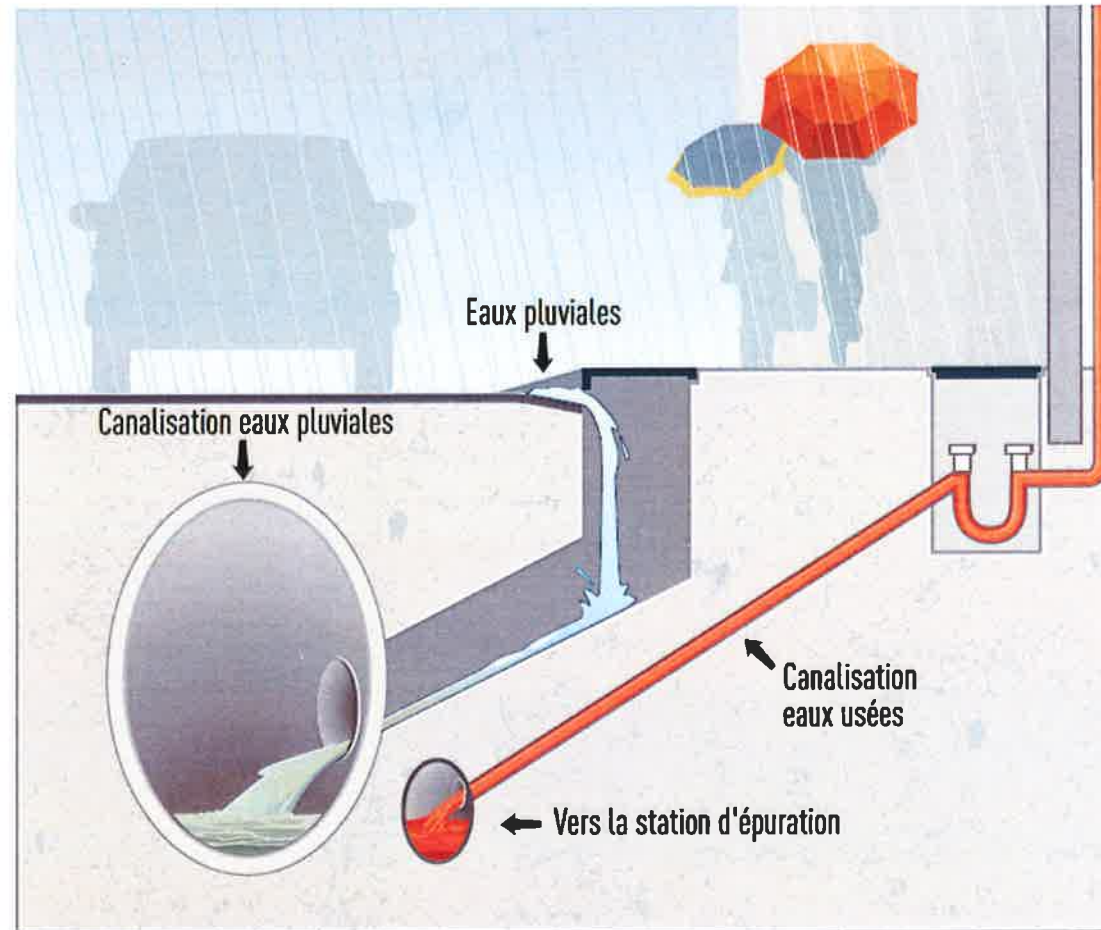


Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

RAPPEL SUR LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS



Réseau séparatif = EU et EP séparées

Règles fournies au règlement d'assainissement

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

CARACTERISTIQUES DES INSTALLATIONS

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM

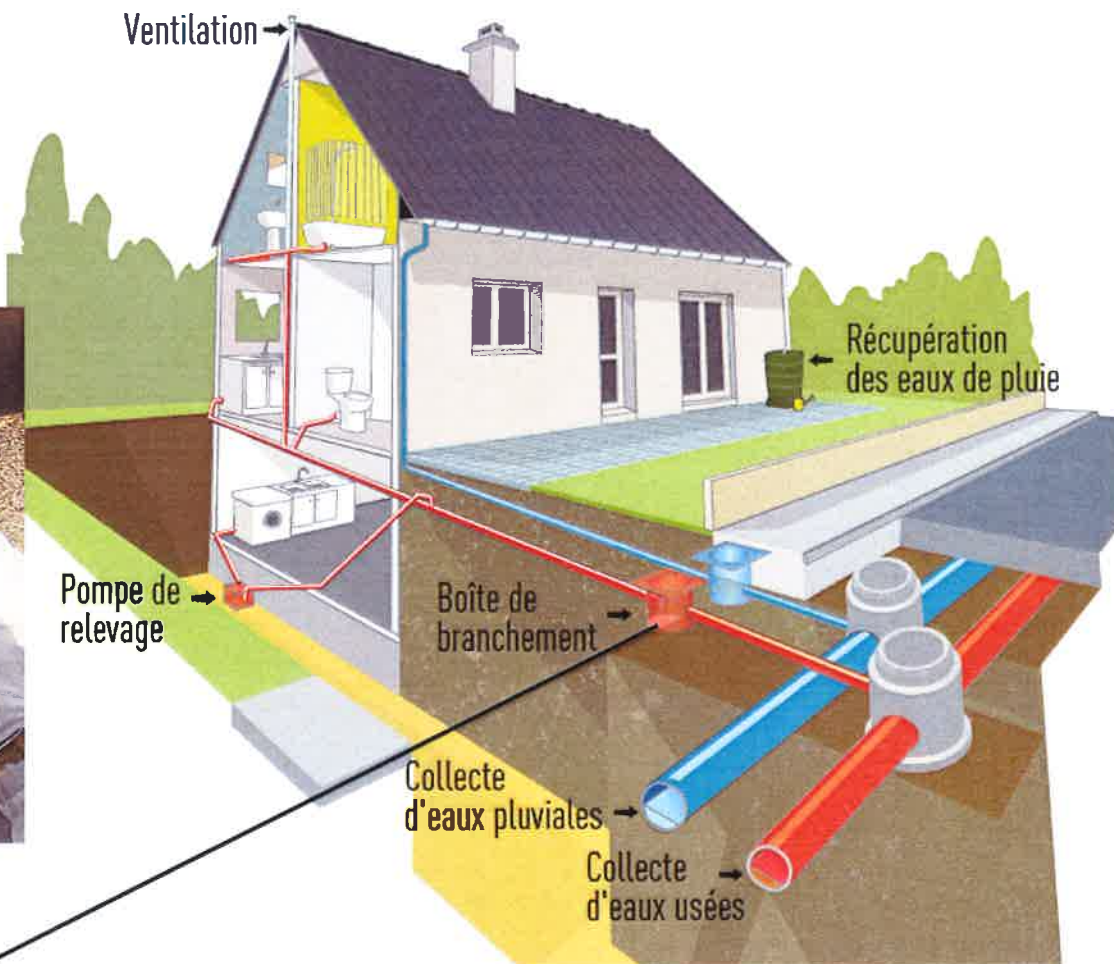


Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

**Pas de fosse
en service**



Travaux à la charge du
particulier

Travaux à la charge de la commune
Canalisation DN 125 en attente

DERNIERE ETAPE : VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Pièces à adresser pour paiement :

Avant travaux – envoi au SIVOM:

- **Acte d'engagement**

Verdi Ingénierie vérifie/réalise :

- Vérifie les factures acquittées des travaux,
- Réalise le contrôle de conformité (visite en tranchée fermée),
- Collecte le certificat de vidange des fosses,

Subventions versées au SIVOM et déduite des travaux facturés individuellement

Le riverain :

- Règlement au SIVOM : la PFAC (1350 €)
- + la différence montant travaux – subventions Agence de l'Eau

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

Maître d'ouvrage :
SIVOM ABBM



Partenaires financiers :



Période de réalisation :
2018-2020

Merci de votre attention